

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES
AIMPGPS

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour
l'épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS)
tenue le jeudi 13 novembre 2025 à 19.00 heures,
Salle de Villarimboud**

Sont présents :	le président	:	M. Willy Schorderet
	la secrétaire	:	Mme Laure Castella
	les membres du comité	:	MM. François Helfer, Président Emmanuel Jaquier, Vice-président (<i>Excusé</i>) Serge Pichonnat Thomas Oberson Sébastien Frossard (<i>Excusé</i>)
	les délégués des communes	:	
	- Billens-Hennens	:	M. Jean-Claude Sugnaux
	- Le Châtelard	:	M. Christophe Etienne
	- Grangettes	:	M. Marc Ranoud
	- Mézières	:	M. Daniel Droux
	- Romont	:	M. Emmanuel Bussard
	- Siviriez	:	M. Christian Ruffieux
	- Vuisternens-dt-Romont	:	M. Giovanni Tanaglia
	- Sâles	:	M. Martin Rosat M. Gilles Audergon M. Nicolas Hassler
	Les invités :	:	M. Nicolas Pasquier, exploitant STEP M. Jonathan Dorthe du SEN (<i>Excusé</i>) La place d'armes de Drogne (Absent)
	Sont excusés	:	M. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère M. Valentin Bard, préfet de la Glâne M. Marc Menoud, Romont

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Le Président **M. Willy Schorderet**, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun.

Il excuse M. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère, retenu par une autre obligation ainsi que Monsieur Valentin Bard, préfet de la Glâne.

M. Willy Schorderet demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

1. SOUHAITS DE BIENVENUE

Le Président **M. Willy Schorderet**, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun.

Il excuse M. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère, retenu par une autre obligation ainsi que Monsieur Valentin Bard, préfet de la Glâne.

M. Willy Schorderet demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Willy Schorderet déclare l'assemblée valablement constituée, en présence de 10 délégués sur les 11 convoqués, 8 communes étant ainsi représentées sur les 8 communes membres de l'association. Majorité des voix à 5.

L'ordre du jour figurant sur la convocation du 24 octobre 2025 est le suivant :

1. Souhaits de bienvenue
2. Constitution de l'assemblée
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22 mai 2025
(envoyé le 06 juin 2025)
4. Rapport du président
5. Coopération avec l'AEGN, acceptation de la convention
6. Budget 2026
 - 6.1 Rapport de la commission financière
 - 6.2 Approbation de la convention et du budget 2026
7. Information concernant la formation continue et le recrutement du personnel
8. Information concernant la STEP
9. Divers

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 22 MAI 2025

Ce procès-verbal adressé à chaque membre en date du 6 juin 2025 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité avec la carte de vote, avec remerciements à son auteure pour sa rédaction.

4. RAPPORT DU PRESIDENT

M. François Helfer donne lecture du rapport du comité qui est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

Il est demandé à l'assemblée s'il y a des questions. Cela n'est pas le cas, **M. Willy Schorderet** passe à l'approbation du rapport.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent le rapport et ils en sont remerciés.

5. COOPERATION AVEC L'AEGN, ACCEPTATION DE LA CONVENTION

M. Willy Schorderet présente la collaboration mise en place entre l'AEGN et l'AIMPGPS.

Suite à la démission de M. Bourqui, une réflexion s'est faite quant à l'avenir. Il a paru évident de se rapprocher dès à présent de l'AEGN. M. Nicolas Pasquier a donc repris l'exploitation de la STEP de Romont en plus de celle d'Autigny. M. Laurent Demierre, reprenant la responsabilité technique de la STEP de Romont. Diverses synergies ont pu être mises en place entre les deux STEP et une convention a été établie entre les deux associations.

La présentation ppt est jointe au présent PV.

M. Gilles Audergon, commune de Vuisternens-dt-Romont demande comment est calculé/défrayé les déplacements ?

M. Nicolas Pasquier répond qu'au début il notait ses différents déplacements mais avec l'expérience, et à des fins de simplification, ils en sont venus à définir un montant forfaitaire.

N'ayant plus de question, l'assemblée est appelée à valider cette convention.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent la convention entre l'AEGN et l'AIMPGPS et en sont remerciés.

6. BUDGET 2026

Le budget est comme à l'accoutumée en deux parties ; administration et exploitation visant à la protection des eaux. Fr. 51'000.- pour l'administration et Fr. 1'779'800.- pour la protection des eaux.

Pour l'administration, pas de changement. Cela reste stable.

Pour l'exploitation, le budget 2026 correspond en grande ligne à celui de 2025.
Les plus importants changements concernent les positions :

7206.3111.00 avec l'acquisition d'un véhicule de travail

7206.3143.10 entretiens des collecteurs le long du Glâney suite au passage de la caméra

7206.3156.00 remplacement du système de supervision

Les autres positions restent plus ou moins stables. Il y a adaptation dans les positions concernant les salaires du personnel. L'AIMPGPS n'emploie plus que 1.5 personnes en fixe. Le personnel annexe étant rétribué par l'AEGN et refacturé à l'AIMPGPS par le biais de la convention entre les deux associations.

Le contrat de partenariat avec Wamax a été résilié au 31.03.2026.

La supervision actuelle, fournie par InfoTeam est devenue obsolète. Précisons que nous sommes la seule STEP à travaillé avec ce fournisseur. Le renouvellement de celle-ci devenant obligatoire, il a été demandé à InfoTeam de chiffrer cette mise à jour mais ceux-ci ne pouvant répondre à notre demande rapidement, une offre comparative a été demandée à Automation 3000, système actuel à Autigny qui donne entière satisfaction et qui permettra d'avoir le même fonctionnement dans les deux stations. Un grand plus pour notre personnel.

Pour ce remplacement des automates et du système de supervision, il est proposé à l'assemblée de financer ce poste en prélevant l'entier du montant dans les réserves des communes. Ce poste augmente donc le budget annuel mais pas la participation des communes pour 2026.

Le budget 2026 se monte donc à Fr. 1'830'800.- au total ; budget ordinaire de fonctionnement si nous retranchons les 240'000.- de la supervision prélevés sur les fonds de réserve.

M. Martin Rosat, commune de Vuisternens-dt-Romont demande comment sera pris en compte l'achat du nouveau véhicule lors de la fusion ? Est-ce qu'Autigny dispose également d'un tel véhicule ?

M. François Helfer répond qu'en effet l'AEGN dispose déjà d'un même véhicule. De plus lors de la fusion, un état des biens sera fait et ces investissements seront pris en compte.

M. Christian Ruffieux, commune de Siviriez demande si le PAFE a une influence sur le budget ?
M. François Helfer répond que celui-ci n'a pas d'influence sur le traitement des eaux.

6.1 RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE

Selon les derniers statuts approuvés en 2021, le budget a été soumis à la commission financière en date du 07.11.2025. M. Christophe Etienne nous fait lecture de leur rapport.

6.2 APPROBATION DU BUDGET 2026

M. Willy Schorderet remercie Monsieur Christophe Etienne de la commission financière. L'assemblée n'ayant pas de remarque ou question, il demande aux délégués s'ils acceptent le budget tel que présenté.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent le budget 2026 et ils en sont remerciés.

7. INFORMATION CONCERNANT LA FORMATION CONTINUE ET LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

M. Willy Schorderet informe que trois collaborateurs suivent les cours pour l'obtention du certificat FES ou du brevet.

Messieurs Chenaux et Magistra ont été engagés par l'AEGN et prendront leur fonction au 1^{er} janvier 2026.

Il n'y a pas de questions.

8. INFORMATION CONCERNANT LA STEP

M. Nicolas Pasquier, responsable des STEP, relève que les informations générales ont été dites dans le rapport du président qui était très complet.

Il tient à soullever l'engagement de l'ensemble des collaborateurs qui a été totale et ils en sont vivement remerciés.

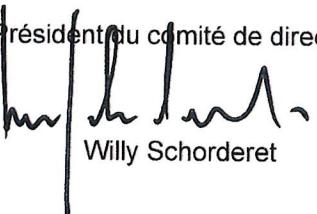
M. François Helfer, remercie également M. Nicolas Pasquier qui a repris le poste d'exploitant de notre STEP et qui, jusqu'ici, s'est impliqué totalement.

9. DIVERS

Mme Laure Castella a démissionné de son poste de secrétaire-caissière au 31.12.2025. Elle est remerciée pour son travail et il lui est souhaité plein succès dans son nouveau challenge.

M. Willy Schorderet, nous remercie de notre présence et de l'implication de chacun dans ce travail et la parole n'étant plus demandée, il lève l'assemblée et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Il est 19h45

Président du comité de direction

Willy Schorderet

La secrétaire

Laure Castella

Villarimboud, le 13 novembre 2025

Annexe : Rapport du président

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES
AIMPGPS

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 13 NOVEMBRE 2025

RAPPORT DU PRÉSIDENT– François Helfer

J'ai le plaisir de vous présenter le 61e rapport d'activité du comité directeur de l'AIMPGPS, couvrant la période du 22 mai 2025 à ce jour.

Monsieur le Président de Assemblée des délégués,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Monsieur le chef d'exploitation,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

L'année 2025 marque une étape charnière pour notre association, placée sous le signe de la transition, de la mutualisation intercommunale et de la continuité opérationnelle.

1. Transition dans l'exploitation et réorganisation

Suite à la démission de M. Jérôme Bourqui, annoncée le 20 juin 2025 pour une fin de fonction au 30 septembre, celui-ci a été libéré fin août 2025 en raison de son solde d'heures supplémentaires. Quelques heures excédentaires ont été réglées en solde de tout compte à fin septembre.

Le 1er septembre 2025, une journée d'information a été organisée pour le personnel afin de présenter la nouvelle organisation et les perspectives à venir. Une présentation PowerPoint a été transmise aux communes membres afin de clarifier les changements.

Dès cette date, M. Nicolas Pasquier a officiellement repris la gestion de l'exploitation des deux sites (Romont et Autigny), conformément au plan de mutualisation validé par les comités de l'AIMPGPS et de l'AEGN. Une convention de collaboration a été établie pour formaliser cette nouvelle organisation.

Deux nouveaux collaborateurs ont également été engagés et entreront en fonction début janvier 2026 sous la responsabilité de M. Pasquier.

2. État des installations et suivi des projets

L'exploitation de la STEP a été assurée avec sérieux. Notons toutefois :

- Le décanteur primaire nécessite des vidanges trop fréquentes ; des adaptations techniques sont en cours d'étude.

- Des travaux de réfection ont été réalisés sur le collecteur du Glaney sans impact sur la rivière.
- Le projet de réaménagement des berges de la Glâne, en collaboration avec la Commune de Romont, a été validé. La part à charge de l'AIMPGPS s'élève à environ CHF 5'500.
- Le projet photovoltaïque a été réalisé en bonne et due forme. La production couvre désormais entre 13 % et 15 % de la consommation annuelle d'électricité du site.

3. Gestion administrative et budgétaire

La situation financière est saine, avec CHF 1,7 million de liquidités au 20 octobre 2025. Le comité a ainsi décidé de limiter le deuxième acompte communal 2025 à 50 %.

Le budget 2026 prévoit :

- une revalorisation partielle des charges liées à la mutualisation,
- un investissement de CHF 240'000 pour le remplacement complet du système de supervision (Automation 3000),
- la poursuite du soutien à la formation du personnel (M. Raphaël Ballif est candidat au certificat FES).

4. Coordination avec l'ABVGN et avenir institutionnel

Les nouveaux statuts de l'ABVGN ont été adoptés à l'unanimité lors de l'assemblée extraordinaire du 2 octobre 2025. Ils permettent désormais une meilleure intégration des STEP dans la gouvernance régionale, ce qui favorisera la cohérence des futures planifications.

5. Conclusion et remerciements

Je remercie chaleureusement :

- les membres du comité pour leur implication constante,
- notre secrétaire-caissière pour son travail rigoureux,
- le personnel technique pour son engagement exemplaire pendant cette période de transition,
- nos partenaires de l'AEGN et de l'ABVGN pour leur collaboration efficace,
- et enfin, les communes membres pour leur confiance renouvelée.

Nous abordons 2026 avec sérénité et détermination. L'AIMPGPS poursuivra sa mission de service public avec rigueur, dans un cadre institutionnel renouvelé et coordonné.

Avec mes salutations les meilleures,

François Helfer
Président de l'AIMPGPS
Romont, novembre 2025